



La Griffe  
Association Loi 1901,  
déclarée d'intérêt général  
Siège social :  
27, rue de Champratel  
63100 Clermont-Ferrand  
  
RNA : W632003306  
Siret : 799 904 313 000 19

[lagriffe@orange.fr](mailto:lagriffe@orange.fr)  
**lagriffe-asso.fr**

## Obelix & Nestor : meurtres en catimini

Lettre ouverte de La Griffe  
à Monsieur Pascal Lelarge, préfet du Finistère,  
au sujet de l'abattage d'Obelix et de Nestor

Monsieur le Préfet,

Le 2 avril 2020, sur votre demande, les services de l'Etat, profitant du décès, survenu deux jours plus tôt, de Mme **Brigitte Lavoine**, se sont rendus à son domicile, sur la commune de Bolazec (29), et y ont abattu deux sangliers qu'elle détenait légalement et auxquels elle était très attachée, **Obelix**, treize ans, et **Nestor**, trois ans.

Obelix d'abord, puis Nestor, orphelins, avaient été recueillis par cette femme généreuse alors qu'ils n'étaient âgés que de quelques jours pour le premier et quelques mois pour le second. Elle avait entrepris toutes les démarches nécessaires pour pouvoir les garder ([voir l'article de la Fondation 30 Millions d'Amis](#)).

Faisant fi de l'attachement de Brigitte Lavoine pour ces deux pacifiques suidés (*on connaît - en dépit du fait qu'ils sont classés dans la catégorie des animaux sauvages - la facilité d'imprégnation et d'apprivoisement des sangliers, ainsi que leur intelligence*), vous les avez condamnés à mort sans appel, trahissant ainsi la mémoire d'une disparue qui, de son vivant, se serait battue bec et ongles pour leur éviter ce sort funeste.

Vous vous êtes rendu, Monsieur le Préfet, sur le strict plan éthique, coupable d'un acte aussi cruel que lâche.

Bien différente est l'attitude de l'Etat, il nous faut bien le souligner, envers ceux qui détiennent des sangliers pour mieux les torturer et les massacrer.

Nous, La Griffe, nous tenons à vous exprimer notre chagrin et notre colère. En espérant que vous saurez les entendre.

Avec nos salutations consternées,

Pour La Griffe,

Josée Barnérias, présidente